



## Bons cadeau

Que ce soit en cadeau de Noël ou du Nouvel An, pour célébrer un anniversaire, pour féliciter d'un résultat ou en remerciement d'une action, nous vous donnons la possibilité d'offrir à une ou plusieurs personnes un bon cadeau pour une promenade sur la Loire.

### Choix du cadeau

1. Visitez la page 'les balades' de notre site Internet [www.passeursdeloire.fr](http://www.passeursdeloire.fr) et choisissez parmi les trois sorties décrites sur l'onglet 'promenades traditionnelles' : découverte, pique-nique ou crépuscule, ou parmi les deux sorties décrites sur l'onglet 'sorties à thème' : Nocturnes sur Loire ou Matinales en Loire ; prenez note du tarif par personne suivant la sortie souhaitée.
2. Puis envoyez un email à [nocturnes@orange.fr](mailto:nocturnes@orange.fr) en indiquant le type de balade choisi et le nombre de passagers concernés ; précisez bien la répartition (exemple : si vous souhaitez 2 places sur une sortie Pique-Nique, voulez-vous 1 bon de 2 places ou 2 bons individuels d'1 place chacun ?) ; pensez aussi à fournir l'adresse postale où nous devons vous envoyer le/les bon(s) cadeau.
3. En parallèle, établissez un chèque du montant correspondant au cadeau, libellé à l'attention de 'Passeurs de Loire' et envoyez ce chèque à : Nocturnes sur Loire, 47 Bd du Grand Clos, 45550 Saint Denis de l'Hôtel.
4. Nous vous envoyons le/les bon(s) cadeau par voie postale, charge à vous de le faire parvenir au(x) destinataire(s). Chaque bon est numéroté individuellement, et ne sera déverrouillé qu'à réception du paiement correspondant. Pour les sorties traditionnelles, le bon cadeau est imprimé sur papier légèrement cartonné, format 10 x 21 cm ; pour les Nocturnes et les Matinales, il est imprimé sur une carte postale format 10x15. Dans tous les cas, les bons sont non-nominatif mais quantitatif en nombre de passagers sur un type de promenade spécifique.



Exemples de bon envoyé par voie postale à l'offrant, qui le remet ensuite, de la manière souhaitée, au destinataire du cadeau.

### Utilisation du bon cadeau

Pour les bons cadeaux sur sorties traditionnelles, la ou les destinataires d'un bon cadeau devront contacter les Passeurs de Loire pour réserver ; elles peuvent le faire par téléphone au 06 74 54 36 61, ou par mail à [contact@passeursdeloire.fr](mailto:contact@passeursdeloire.fr). Ces informations de contact sont précisées sur le bon.

Pour ce qui est des Nocturnes ou des Matinales, il faudra contacter la centrale de réservation, par mail à [nocturnes@orange.fr](mailto:nocturnes@orange.fr) ou en téléphonant au 06 80 91 58 61.

Lors de l'appel pour réserver, il faudra fournir le n° du bon qui figure à droite dans une flèche rouge, ou en bas à gauche pour le format carte postale.

Le jour venu, et la balade terminée, ce bon cadeau sera remis par le/les participants au marinier en paiement de la promenade.

Nous ne pouvons pas, à l'avance, garantir une promenade, les conditions climatiques, hydrologiques ou un nombre trop faible de passagers pouvant amener à supprimer une sortie. Dans ce cas, nous prévenons les passagers par téléphone et leur proposons de s'inscrire sur une sortie ultérieure, du même type.